

Projets de liaison cyclable Pleumeleuc-Bédée vers la gare de Montfort-sur-Meu et sécurisation de la RD72

Bilan global de la concertation relative au choix des faisceaux et scénarios

Février 2026



Table des matières

.....	1
1. OBJET DE LA CONCERTATION	4
1.1. Le projet de liaison cyclable	4
1.2. Le projet de sécurisation de la Route Départementale 72.....	5
1.3. Cadre de la concertation portant sur l'ensemble du projet de liaison cyclable et de sécurisation de la RD72	5
1.4. Les dispositifs d'information.....	6
a) Publications sur la plateforme participative du département.....	6
b) Réunion publique de lancement	6
c) Exposition et registres papiers	7
d) Flyer	10
e) Affichage.....	10
f) Echange à l'initiative de la commune de Pleumeleuc	11
g) Communication en ligne.....	12
1.5. Les dispositifs participatifs.....	13
a) Enquête dans l'espace public	13
b) Réunion publique de lancement de la concertation	14
c) Atelier agriculteurs	14
d) Atelier grand public	15
e) Réunion publique de restitution de la phase 1 au stade du choix des variantes et de lancement de la phase 2.....	15
f) Ateliers participatifs in situ phase 2 de la concertation	15
2. PARTICIPATION DU PUBLIC A LA CONCERTATION	16
3. SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC EN PHASE D'ÉTUDE DE CONTEXTE	17
3.1. Sur le projet de liaison cyclable	17
3.2. Sur le projet de sécurisation de la RD72.....	19
4. SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS DU PUBLIC DE LA PHASE 1	19
4.1. Les principaux enseignements de la concertation concernant le choix des faisceaux du projet de liaison cyclable.....	19
4.2. Les principaux enseignements concernant les incidences croisées des deux projets	21
4.3. Recommandations adressées par le public en phase 1 pour la suite de la concertation.....	21
5. SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS DU PUBLIC DE LA PHASE 2	22
5.1. Atelier du 29/11/2025 in situ Bédée – voir Compte-rendu détaillé en annexe	22
5.2. Atelier du 29/11/2025 in situ Pleumeleuc – voir Compte-rendu détaillé en annexe.....	23
5.3. Rencontres avec les entreprises	25

5.4. Enquêtes origine-destination par questionnaires et interview des piétons / trottinettes voir Compte-rendu détaillé en annexe	25
CONCLUSION SUR LE DEROULEMENT DE LA CONCERTATION	26

Préambule

Le présent document est un **bilan de la concertation** visant à retranscrire le déroulement des phases 1 et 2 de la concertation portant sur le projet de liaison cyclable Pleumeleuc/Bédée/Gare de Montfort-sur-Meu et de sécurisation de la Route Départementale 72.

1. OBJET DE LA CONCERTATION

1.1. Le projet de liaison cyclable

Le département d'Ille et Vilaine poursuit le développement de son réseau Ille et Vélo avec le projet de création d'une liaison cyclable Pleumeleuc/Bédée/Gare de Montfort-sur-Meu.

Dans le cadre de son programme Mobilités 2025 adopté en avril 2021, le Département d'Ille-et-Vilaine s'est engagé à créer un réseau cyclable attractif sur son territoire. Ce programme s'inscrit dans une démarche de mobilités éco-responsables, visant à accompagner le **développement de l'usage des modes actifs** (vélos, vélos à assistance électrique, trottinettes...). Pour ce faire, les élus du département ont décidé de mettre en place le référentiel technique « Ille-et-Vélo » pour la création de pistes cyclables hors agglomération. L'objectif est **de faire du vélo une alternative crédible à la voiture** pour les courts trajets du quotidien (moins de 8 km).

Objectifs du projet :

- Atteindre une part modale vélo de 15% en 2050, conformément aux objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone et du Plan Vélo National
- Offrir des infrastructures sécurisées, confortables et rapides pour encourager la pratique du vélo.
- Permettre à tous les Breilliens, quels que soient leur âge, leur motif de déplacement et leur territoire de vie, de se déplacer à vélo en toute sécurité.
- Concevoir des infrastructures capables d'accueillir l'augmentation attendue du trafic vélo.

Moyens :

- Création d'un réseau de pistes cyclables à haut niveau de service, constituant la structure du réseau cyclable départemental.
- Complémentation de ce réseau par les collectivités locales pour un maillage hiérarchisé, continu et attractif, notamment via des pactes de mobilités locales.
- Optimisation des infrastructures existantes (cyclables ou routières) pour limiter les impacts fonciers et environnementaux.

Les études préalables ont identifié plusieurs options de tracés possibles, appelés « **faisceaux** », amendables et sur les choix desquels les habitants, propriétaires fonciers, agriculteurs, acteurs locaux et usagers de la route et cyclistes ont pu s'exprimer dans la **phase 1**.

La **phase 2** de la concertation portait sur les « **micro-variantes** » au sein des communes de Bédée et Pleumeleuc.

1.2. Le projet de sécurisation de la Route Départementale 72

Les enjeux portant sur la section de la RD72 entourant le hameau de la Radois sont multiples :

- Mise aux normes de la chaussée (dimension),
- Aménagement de sécurisation des carrefours et accès existants.

Les études préalables ont identifié plusieurs **scénarios** de sécurisation, amendables et sur lesquels les habitants, propriétaires fonciers, agriculteurs, acteurs locaux et usagers de la route peuvent s'exprimer.

1.3. Cadre de la concertation portant sur l'ensemble du projet de liaison cyclable et de sécurisation de la RD72

Les modalités de la concertation ont été actées le 26 août 2024 dans une [délibération de la Commission permanente du Département d'Ille-et-Vilaine](#) et approuvées le 11 juillet 2024 dans une délibération du conseil communautaire de Montfort Communauté, le 10 juin 2024 dans une délibération du conseil municipal de Bédée, le 8 juillet 2024 dans une délibération du conseil municipal de Pleumeleuc et le 13 juillet dans une délibération du conseil municipal de Montfort-sur-Meu.

L'article L.103-2-3° du Code de l'urbanisme précise que « *Font l'objet d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées : [...] 3° Les projets et opérations d'aménagement ou de construction ayant pour effet de modifier de façon substantielle le cadre de vie, notamment ceux susceptibles d'affecter l'environnement, au sens de l'article L. 122-1 du code de l'environnement, ou l'activité économique, dont la liste est arrêtée par décret en Conseil d'Etat* ».

L'article R.103-1-2° du Code de l'urbanisme précise également que « *Les opérations d'aménagement soumises à concertation en application du 3° de l'article L. 103-2 sont les opérations suivantes : [...] 2° La réalisation d'un investissement routier dans une partie urbanisée d'une commune d'un montant supérieur à 1 900 000 euros, et conduisant à la création de nouveaux ouvrages ou à la modification d'assiette d'ouvrages existants* ».

La concertation doit se dérouler avant que le projet ne soit arrêté dans sa nature et ses options essentielles et que ne soient pris les actes conduisant à la réalisation effective de l'opération, comme la déclaration d'utilité publique et les décisions arrêtant le dossier définitif du projet.

L'estimation du montant du projet de liaison cyclable (au stade des scénarios) dépasse le seuil de 1,9 millions d'euros pour les aménagements situés en zones urbaines (zonage U/AU du document d'urbanisme), en particulier au droit du franchissement de la RN12. Selon ce critère, le projet est donc soumis à une concertation obligatoire au titre de l'art. 103-2-3° du code de l'urbanisme.

Les objectifs de la concertation :

- Partager une information claire et transparente à un large public,
- Permettre à chacun de s'exprimer et d'enrichir le projet,
- Favoriser l'appropriation du projet par l'ensemble des acteurs du territoire.

Les éléments qui sont soumis à débat dans le cadre de la concertation :

- Les tracés cyclables (faisceaux) mis en débat ;

- L'ambiance de piste et les services annexes ;
- L'appropriation du projet (éléments sensibles, éléments de récit collectif) ;
- Des alternatives éventuellement non prévues par les études techniques.

Les éléments qui ne sont pas soumis à débat dans le cadre de la concertation :

- Le Haut Niveau de Service des pistes cyclables dans le respect du référentiel départemental ;
- Les caractéristiques techniques de réalisation des pistes cyclables ;
- La sécurité des infrastructures, condition de mise en usage des pistes.

La concertation a été menée avec les parties prenantes et le grand public. Des entretiens bilatéraux ont lieu en parallèle avec les propriétaires fonciers potentiellement impactés par le projet.

1.4. Les dispositifs d'information

a) Publications sur la plateforme participative du département

<https://jeparticipe.ille-et-vilaine.fr/project/montfort-sur-meu-bedee-pleumeleuc-creation-de-pistes-cyclables-et-securisation-rd72/presentation/s-informer-sur-le-projet>

The screenshot shows a web page from the 'Je participe' platform. At the top, there is a navigation bar with 'Actualités', 'Budget participatif', 'Droit d'interpellation', 'Charte de la participation citoyenne', and 'Contact'. On the right, there are buttons for 'Inscription' and 'Connexion'. Below the navigation, the breadcrumb trail reads: 'Accueil > Projets > Pleumeleuc Bédée Montfort-sur-Meu : création de piste cyclable et sécurisation de la RD72 > Présentation'. The main header features the logo of the 'Département d'Ille-et-Vilaine' and the project title: 'Pleumeleuc Bédée Montfort-sur-Meu : création de piste cyclable et sécurisation de la RD72'. It also displays '46 Contributions' and '44 Participants'. A progress bar indicates the current stage: 'Présentation' (active), 'Participer à la phase 1' (Terminé), 'Participer à la phase 2', 'Contribution en ligne' (17 jours restants), and 'Ressources et bilans'. The content area includes a sub-section 'a) Présentation du projet' with three paragraphs of text and a sub-section 'b) Périmètre d'étude'.

La page dédiée au projet a été lancée le 5 septembre 2024 sur la plateforme participative. Cette page met à disposition toutes les informations relatives au projet et offre la possibilité de participer en répondant à un questionnaire ouvert du 5 septembre au 29 novembre, de s'inscrire aux ateliers et de déposer une contribution en ligne.

b) Réunion publique de lancement

Une réunion publique de lancement de la concertation au complexe sportif de Bédée s'est déroulée le 8 octobre 2024 et a été diffusée en direct sur YouTube et la plateforme participative du Département par les Films du Dissident.

<https://www.youtube.com/watch?v=W-Ng7fQUG3Y>

Cette réunion a été animée par Anne Chevrel de l'agence de concertation Vox Operatio en présence de :

	Fonction
Stéphane Lenfant	Vice-Président délégué aux mobilités et infrastructures au Département d'Ille et Vilaine
Schirel Lemonne	Conseillère départementale déléguée au plan vélo et aux liaisons vertes au Département d'Ille et Vilaine
Christophe Martins	Président de Montfort Communauté
Anne-Sophie Patru	Maire de Pleumeleuc
Joseph Thébault	Maire de Bédée
Fabrice Dalino	Maire de Montfort-sur-Meu
Pierre Ewald	Directeur des Grands Travaux d'Infrastructures au Département d'Ille et Vilaine
Jérémie Caron	Responsable du Service Etudes et Travaux n°2 au Département d'Ille et Vilaine
Mael Gilles	Chef de projet groupement DCI
Harmonie Perrault	Cheffe de projet concertation, Vox Operatio
Florian Le Villain	Expert en solutions cyclables, Solcy

c) Exposition et registres papiers

Une exposition dans les mairies de Montfort-sur-Meu, Bédée et Pleumeleuc a été organisée de janvier à février 2025. Elle s'est poursuivie par la mise à disposition du public dans les mairies lors de la phase 2.

En phase 1, des registres papiers ont été déposés avec l'exposition pour permettre aux habitants de s'exprimer sans avoir recours au numérique.

VOUS AVEZ DIT « PISTE CYCLABLE À HAUT NIVEAU DE SERVICE » ?

ANTICIPER LES DÉPLACEMENTS DE DEMAIN

« Sur ces pistes, un élève de 6^{ème} doit se sentir en capacité de répondre aux collègues »

LES PRINCIPES DU HAUT NIVEAU DE SERVICE

- Prévoir une largeur de piste permettant de rouler confortablement et de déposer un sac ou objets en toute sécurité
- Utiliser les pentes et les courbes pour conserver une vitesse constante de 20 km/h (sans avoir à utiliser une assistance électrique)
- Permettre une bonne visibilité de l'infrastructure et une signalétique adaptée
- Sécuriser les intersections et les franchissements, avec un régime de priorité clair et homogène

DES AVANTAGES POUR L'ENVIRONNEMENT, LES INDIVIDUS ET LA COLLECTIVITÉ

« Les élus de la commune ont décidé de passer par la bicyclette à l'échelle du territoire en intégrant un objectif à l'agenda de développement durable... »

FOCUS SUR L'AXE BÉDÉE - PLEUMELEUC - MONTFORT-SUR-MEU

SÉCURISER AUJOURD'HUI LES DÉPLACEMENTS DE DEMAIN

DES PROJETS QUI S'INSÈRENT DANS UN MAILLAGE EXISTANT

LA PISTE CYCLABLE ?

À QUOI RESSEMBLERA LA PISTE CYCLABLE ?

83% De accidents de vélo impliquant un accident de cycliste

58% De accidents de cyclistes impliquant un accident de piéton

FOCUS SUR LA ZONE (SECTEUR 1/SECTEUR 2)

UN PROJET CONCERTÉ

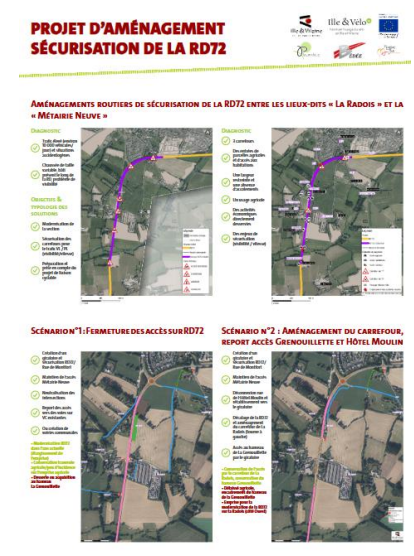
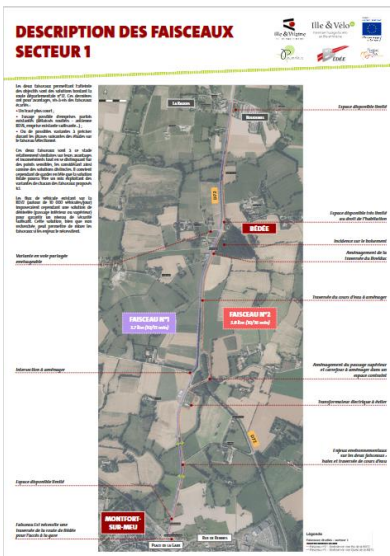
OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

- Partager une information claire et transparente à un large public
- Permettre à chacun de s'exprimer et d'enrichir le projet
- Faciliter l'appropriation du projet par l'ensemble des acteurs du territoire

MANDAT DE LA CONCERTATION (LES ÉLÉMENTS OUVERTS À LA DISCUSSION)

CALENDRIER DE LA CONCERTATION

FLASHEZ-VOUS !



Exposition à la mairie de Bédée :



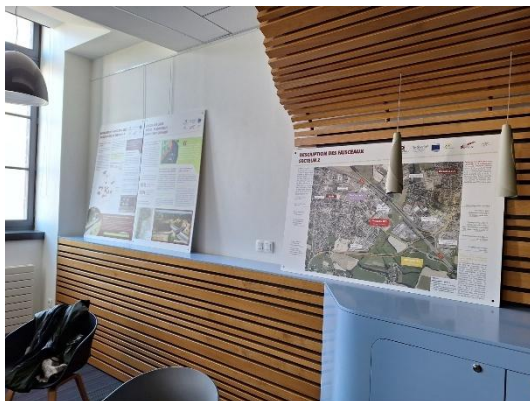
Exposition à la mairie de Pleumeleuc :



Un stand a été tenu à l'initiative de la commune de Pleumeleuc lors du marché hebdomadaire le vendredi 28 février de 16h à 19h. 4 élus étaient présents sur le stand pour présenter l'exposition et inviter les habitants à contribuer sur les registres papiers et déposer des contributions en ligne. A cette occasion, 30 avis sur registres papiers ont été déposés.



Exposition à la médiathèque de Montfort-sur-Meu :



d) Flyer

Pleumeleuc et Bédée
vers la gare de Montfort-sur-Meu
Projet de liaison cyclable et aménagement
de la RD72 secteur la Radois
Participez à la concertation !



Le Département d'Ille-et-Vilaine poursuit le développement de son réseau Ille & Vélo avec l'étude d'une piste cyclable à haut niveau de service assurant la jonction des bourgs de Pleumeleuc et Bédée vers la Gare de Montfort-sur-Meu, ainsi que la sécurisation de la RD72 sur le secteur de la Radois.

Ille & Vélo
Ille & Vilaine
Pleumeleuc
EDÉE
Nestlé
Europe

Flashez-moi !



Pour participer :
Rendez-vous sur la plateforme du Département d'Ille-et-Vilaine, à l'adresse ci-dessous (ou en flashant le QR code ci-contre) :
<https://jeparticipe.ille-et-vilaine.fr>
Sur la page du projet

NE PAS DÉTRUIRE CE FLYER

e) Affichage

Ille & Vélo
Ille & Vilaine
Pleumeleuc
EDÉE
Nestlé
Europe

Réunion publique d'information
Mardi 8 octobre 2024 à 19h00
Pleumeleuc et Bédée vers la gare de Montfort-sur-Meu :
Projet de liaison cyclable et aménagement de la RD72 secteur la Radois



Le Département d'Ille-et-Vilaine poursuit le développement de son réseau Ille & Vélo avec l'étude d'une piste cyclable à haut niveau de service assurant la jonction des bourgs de Pleumeleuc et Bédée vers la Gare de Montfort-sur-Meu, ainsi que la sécurisation de la RD72 sur le secteur de la Radois.

A l'invitation de
Stéphane LENFANT
Vice-Président délégué aux mobilités et infrastructures au Département d'Ille-et-Vilaine
Schirel LEMONNE
Conseillère départementale déléguée au plan vélo et aux liaisons vertes au Département d'Ille-et-Vilaine

Flashez-moi !



Lieu de rendez-vous :
En présentiel :
Salle polyvalente - 15 rue de Bretagne 35137 BÉDÉE
Ouverture des portes à partir de 18h30
En distanciel : <https://jeparticipe.ille-et-vilaine.fr>
Sur la page du projet

NE PAS DÉTRUIRE CE FLYER

ATELIER PARTICIPATIF
SECTEUR PARC D'ACTIVITÉS LE BAS HOUËT
 Samedi 29 novembre 2025 de 14h à 16h
 Pleumeleuc et Bédée vers la gare de Montfort-sur-Meu :
 PROJET DE LIAISON CYCLABLE ET AMÉNAGEMENT DE LA RD72 SECTEUR LA RADOIS

Le Département d'Ille-et-Vilaine poursuit le développement de son réseau Ille & Vélo avec l'étude d'une piste cyclable à haut niveau de service assurant la jonction des bourgs de Pleumeleuc et Bédée vers la Gare de Montfort-sur-Meu, ainsi que la sécurisation de la RD72 sur le secteur de la Radois.

Dans le cadre des études d'avant-projet en cours, il est envisagé de relier Bédée à Pleumeleuc en passant par le parc d'activités Le Bas Houët jusqu'à la place des Voyages.

FLASHEZ-MOI !

LIEU DE RENDEZ-VOUS :
 En présentiel :
 Place des Voyages
 35137 PLEUMELEUC
 Point GPS : 48.182446, -1.918867

PARTICIPEZ À L'ATELIER EN VOUS INSCRIVANT VIA LE FORMULAIRE EN LIGNE CI-DESSOUS :
<https://participa.ille-et-vilaine.fr>

ATELIER PARTICIPATIF
SECTEUR PONT-AUX-CHÈVRES
 Samedi 29 novembre 2025 de 10h à 12h
 Pleumeleuc et Bédée vers la gare de Montfort-sur-Meu :
 PROJET DE LIAISON CYCLABLE ET AMÉNAGEMENT DE LA RD72 SECTEUR LA RADOIS

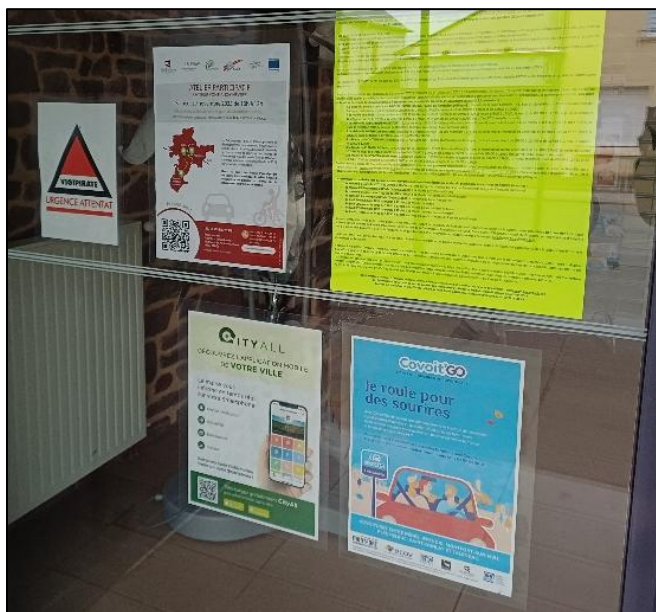
Le Département d'Ille-et-Vilaine poursuit le développement de son réseau Ille & Vélo avec l'étude d'une piste cyclable à haut niveau de service assurant la jonction des bourgs de Pleumeleuc et Bédée vers la Gare de Montfort-sur-Meu, ainsi que la sécurisation de la RD72 sur le secteur de la Radois.

Dans le cadre des études d'avant-projet en cours, il est envisagé de relier Bédée à Pleumeleuc en passant en véterue par le lotissement du Pont-aux-Chèvres.

FLASHEZ-MOI !

LIEU DE RENDEZ-VOUS :
 En présentiel :
 Placette et bouldrome
 Boulevard du Pont aux Chèvres
 35137 BÉDÉE
 Point GPS : 48.176445, -1.932259

PARTICIPEZ À L'ATELIER EN VOUS INSCRIVANT VIA LE FORMULAIRE EN LIGNE CI-DESSOUS :
<https://participa.ille-et-vilaine.fr>



Ci-contre, affichage en mairie de Bédée

f) Echange à l'initiative de la commune de Pleumeleuc

Un échange a été réalisé à l'initiative de la commune de Pleumeleuc avec les jeunes de Pleumeleuc dans le cadre des temps de rencontres de l'Espace Jeune le vendredi 28 février.



g) Communication en ligne

Sans prétendre à l'exhaustivité, la sitographie présentée ci-après illustre les articles publiés de manière concomitante avec la concertation, ou en anticipation de celle-ci, et de manière plus générale sur le projet de piste cyclable :

Publication dans le magazine du Département Nous Vous ILLE

<https://www.nous-vous-ille.fr/actualite/ille-velo-de-nouvelles-pistes-cyclables-venir-et-des-concertations-en-cours>

Articles dans la presse locale

- Ouest-France, 08/05/2025, [Sécurisation de la RD72 : les questions que se posent les habitants de Pleumeleuc et Bédée](#)
- Ouest-France, 01/12/2025, [Voie rapide vélo entre Pleumeleuc et Montfort : Encore beaucoup de questions](#)

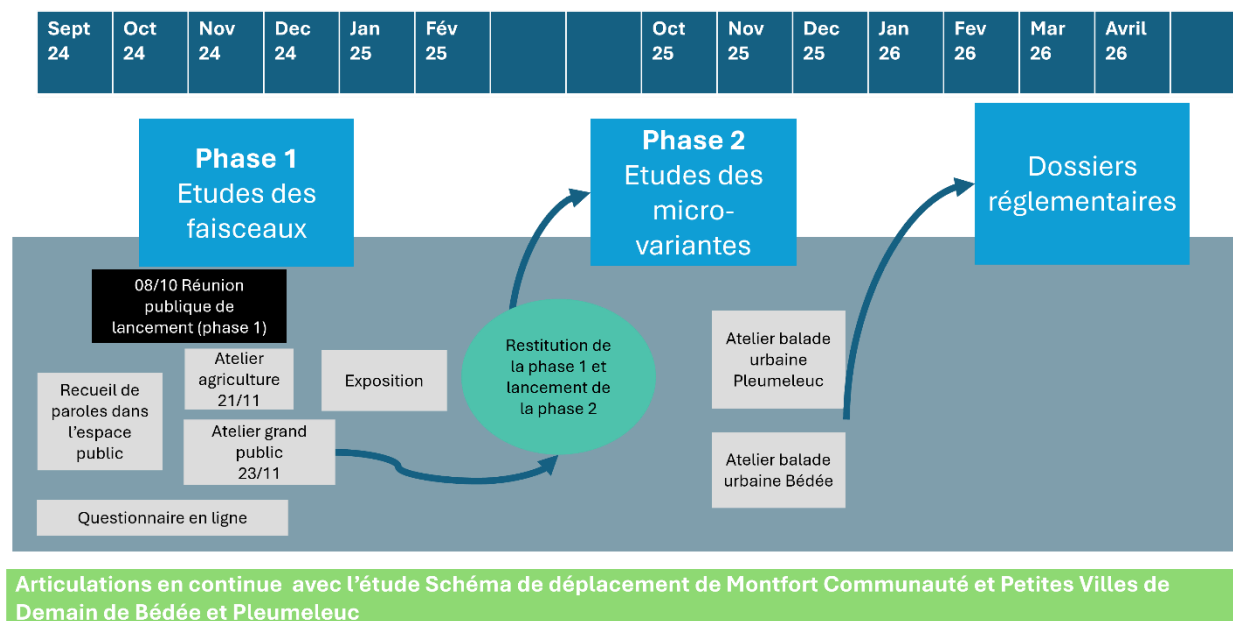
Publications sur les réseaux et applications des communes locales

<https://www.intramuros.org/pleumeleuc/actualites/570165>

<https://www.intramuros.org/pleumeleuc/actualites/579380>

1.5. Les dispositifs participatifs

Les dispositifs ci-après sont classés par ordre chronologique et non par typologie.



a) Enquête dans l'espace public

Une **enquête dans l'espace public** par deux animatrices de Vox Operatio dans le cadre de l'étude de contexte afin d'alimenter la phase 1 appuyé à un **questionnaire en ligne** :

- Le 6 septembre 2024 au forum des associations au Complexe sportif de Bédée,
- Le 7 septembre 2024 au forum des associations au Complexe sportif de Pleumeleuc,
- Le 30 septembre 2024 le soir à l'arrivée des bus à la place des voyages de Pleumeleuc,
- Le 1er octobre 2024 sur le parking nord de la gare de Montfort-sur-Meu.

Liaison cyclable Gare de Montfort-sur-Meu, Bédée, Pleumeleuc et sécurisation de la RD72

* Obligatoire

1. Aujourd'hui, vous utilisez le vélo pour : *

Sélectionnez au plus 5 options.

- Vous rendre à vos activités de loisir
- Vos déplacements du quotidien (domicile-travail, faire des démarches administratives,...)
- Vous rendre (ou bien conduire vos enfants) au collège, à l'école
- Faire les courses

Une page dédiée au projet sur la [plateforme participative du département](#) avec la possibilité de s'informer, s'inscrire à l'atelier grand public, répondre au questionnaire en ligne et déposer des contributions libres.

b) Réunion publique de lancement de la concertation

Lors de cette réunion publique de lancement de la phase 1 de la concertation du 8 octobre 2024 au Complexe sportif de Bédée, un temps d'échange avec le public a eu lieu pendant 38 minutes. [Cette réunion a été diffusée en direct sur la plateforme du Département.](#)

Les objectifs de cette réunion étaient de :

- Permettre aux participants d'accéder à une information sur le projet,
- Permettre aux participants de comprendre le contexte de réalisation de ces projets : les enjeux et les difficultés rencontrées,
- Recueillir de premières perceptions concernant les faisceaux et les scénarios de sécurisation de la RD72.

Environ 80 participants étaient présents.



c) Atelier agriculteurs

Organisé le 22 novembre 2024, cet atelier consacré aux agriculteurs riverains du projet et leurs propriétaires avait pour objectif de dialoguer autour des scénarios à partir de critères d'évaluation et d'identifier des zones d'enjeu pour évaluer les incidences du projet, notamment sur le foncier et en particulier le foncier agricole (parcelles, accès, manœuvrabilité, conservation de haies, etc.).

20 participants étaient présents.



d) Atelier grand public

Organisé le samedi 23 novembre 2024, cet atelier consacré au grand public avait pour objectif de dialoguer autour des scénarios et des faisceaux à partir de critères d'évaluation et d'identifier des zones d'enjeu pour évaluer les incidences du projet et recueillir les perceptions de chaque scénario d'aménagement proposé.

36 participants étaient présents.



e) Réunion publique de restitution de la phase 1 au stade du choix des variantes et de lancement de la phase 2

Une réunion publique de restitution de la concertation au complexe sportif de Bédée s'est déroulée le 29 avril 2025 et a été [diffusée en direct sur YouTube](#) et la plateforme participative du Département par les Films du Dissident.

Estimation du nombre de participants et participantes jusqu'au terme de la réunion : 65.

f) Ateliers participatifs in situ phase 2 de la concertation

Deux balades urbaines ont été organisées au stade du choix des micro-variantes :

- Secteur Pont-aux-Chèvres à Bédée : le samedi 29 novembre 10h-12h30 au départ de la placette et terrain de boules au Boulevard du Pont-aux-Chèvres, 9 participants étaient présents (dont Jorge CARREIRA, DGS de la ville de Bédée, Jean-Paul RONSIN, adjoint à la mairie de Bédée, Joseph THEBAULT, maire de Bédée)
- Secteur PA Le Bas Houët / Le Bail à Pleumeleuc : le samedi 29 novembre 14h -16h30 au départ de la Place des Voyages, 10 participants étaient présents (dont les conseillers municipaux Michel COQUILLET, Marc PERRIGAULT, Kévin MARIÉ, Christophe LEDUC et Yannick FOUVILLE)

Objectifs des ateliers :

- Explorer les micro-variantes in situ à pied avec les habitants et usagers de la route pour mieux apprécier leurs points positifs et négatifs afin d'éclairer les arbitrages des élus,
- Informer les habitants et usagers sur l'avancée des réflexions actuelles du projet de liaison cyclable et partager la vision technique du projet.



2. PARTICIPATION DU PUBLIC A LA CONCERTATION

2.1. Répartition des contributions reçues par type de support

Le fruit des réflexions issues des ateliers sont traitées spécifiquement en tant qu'elles relèvent d'une délibération entre des points de vue divergents ayant abouti à des changements de positions suite aux échanges entre participants. Les contributions qui peuvent être consultées dans leur intégralité dans le document « Registre_contributions_phase1 » présent sur la [plateforme en ligne du Département](#). Les contributions, questions et observations recueillies hors ateliers se répartissent comme suit :

- **Contributions qualitatives :**

Commentaires déposés dans le questionnaire	Mails	Appel téléphonique	Contribution du Conseil Municipal des Jeunes	Registres papiers	Contributions déposées en ligne	Total
144	1	1	1	51	35	243

- **Observations déposées en registres papiers :**

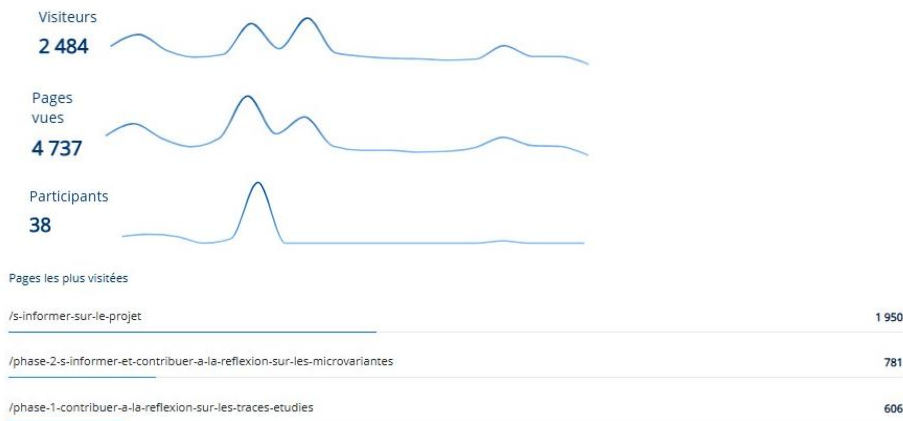
Montfort-sur-Meu	Bédée	Pleumeleuc
0	0	51

- **Contributions quantitatives :**

Réponses au questionnaire de l'étude de contexte
88

- **Chiffres de fréquentation de la plateforme en ligne :**

Du 1^{er} septembre 2024 au 4 février 2026



- **Nombre de participants par évènements :**

Réunion publique 1	Atelier grand public	Atelier agriculteurs	Réunion publique 2	Atelier Pleumeleuc	Atelier Bédée
80	36	20	65	10	9

- Nombre de participants à l'enquête piétons

110 personnes recensées dont 65 enquêtées lors des 4 dates différentes en périodes estivale et automnale.

3. SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC EN PHASE D'ÉTUDE DE CONTEXTE

3.1. Sur le projet de liaison cyclable

- **Un projet attendu**

Le projet de piste cyclable est salué dans de nombreuses contributions et répond à une attente d'habitants de Pleumeleuc et Bédée. Aucune contribution n'a remis en question le projet de piste cyclable dans son principe.

- **Une pratique perçue comme insécurisée aujourd'hui**

Il ressort des commentaires laissés dans le questionnaire et des échanges avec les médiateurs que la sécurité apparaît comme l'un des freins majeurs au développement de la pratique du vélo sur le territoire.

L'aspect insécurisant du **passage entre Pleumeleuc et Bédée sous la RN12 tant pour les cyclistes que pour les piétons** est cité plusieurs fois dans les contributions et a fait l'objet d'un échange avec le public lors de la réunion publique de lancement du 8 octobre 2024.

- **Secteur 2 Pleumeleuc-Bédée : Une forte projection de report modal pour les jeunes**

Plusieurs habitants interrogés se projettent dans un usage futur de la piste cyclable pour l'autonomie des jeunes vers les complexes sportifs de Pleumeleuc et Bédée ou les activités à Montfort-sur-Meu.

- **Secteur 1 Bédée vers la gare de Montfort-sur-Meu : une projection de report modal relative vers la gare**

Le report modal pour les trajets du quotidien vers la gare de Montfort-sur-Meu est faiblement anticipé. Ainsi l'intérêt d'une piste cyclable pour rejoindre la gare est mentionné dans seulement 21 contributions sur 243. Quelques participants témoignent d'un usage « vélo-taff ». Les usages « vélo-taff » peuvent également motiver l'achat de Vélos à Assistance Electrique (VAE).

Une faible proportion des habitants de Montfort-sur-Meu interrogés perçoivent un intérêt du projet pour leurs trajets du quotidien. Il ressort de l'analyse géographique des contributions, que ce projet de liaison cyclable présente bien un intérêt plus fort pour les habitants de Bédée et de Pleumeleuc, dans leurs déplacements vers Montfort-sur-Meu, que pour les habitants de cette dernière commune. Cela correspond néanmoins à l'objectif du Département qui est bien de relier les communes de Bédée et Pleumeleuc à la gare de Montfort-sur-Meu.

Il est à noter que pour plusieurs personnes interrogées, l'arrivée d'une piste cyclable à la gare peut être perçu comme un gain de temps pour se rendre à Rennes au regard de la difficulté à trouver des places de stationnement automobiles.

L'efficacité dans la desserte des points d'intérêt, la sécurisation des croisements et le confort des itinéraires sont aussi des facteurs perçus comme importants pour une piste cyclable de qualité.

- **Services et caractéristiques techniques**

Des freins au développement du VAE sont cités : en gare les stationnements en hauteur et les chicanes sont inadaptés. Un manque de stationnement vélo en gare de Montfort-sur-Meu est également signalé à plusieurs reprises.

Le stationnement sécurisé pour tous les vélos, en particulier à proximité de la gare de Montfort-sur-Meu et des commerces et activités, correspond à une demande récurrente.

L'entretien des pistes-cyclables et la qualité du revêtement (sans gravillons et non inondable) sont perçus comme des facteurs de sécurisation qui favoriseraient le report modal.

- **Compatibilité des usages et incivilités**

La compatibilité des usages sur une liaison cyclable entre vélos électriques, vélos classiques, trottinettes, coureurs et groupe de vélos de course est interrogée par plusieurs répondants.

Des contributions mentionnent, parfois avec véhémence, les incivilités des cyclistes et les pratiques dangereuses en particulier des vélos de route. La signalétique et le rappel des règles de priorité et de sécurité sont des éléments plusieurs fois évoqués.

Un manque d'itinéraires de cyclotourisme est également regretté par des répondants. S'il apparaît pertinent à des répondants qu'au moins une partie de la piste cyclable soit en bord de route, le souhait de bénéficier d'une ambiance naturelle ressort également.

3.2. Sur le projet de sécurisation de la RD72

Il est très fréquemment fait état, dans les commentaires laissés dans le questionnaire, de la dangerosité de cette route tant pour les cyclistes que pour les automobilistes. Cette dangerosité est attribuée à une vitesse élevée de la circulation, à l'étroitesse de portions de routes, à la présence de véhicules lents (tracteurs, camions), et au manque de visibilité sur certains points durs de la section. L'insertion sur la route est particulièrement perçue comme dangereuse. Afin de sécuriser la route, des solutions de giratoires sont proposées.

Le manque de respect des distances de sécurité dans le dépassement des vélos et les comportements des cyclistes qui circulent sans éclairage sont mentionnés plusieurs fois.

4. SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS DU PUBLIC DE LA PHASE 1

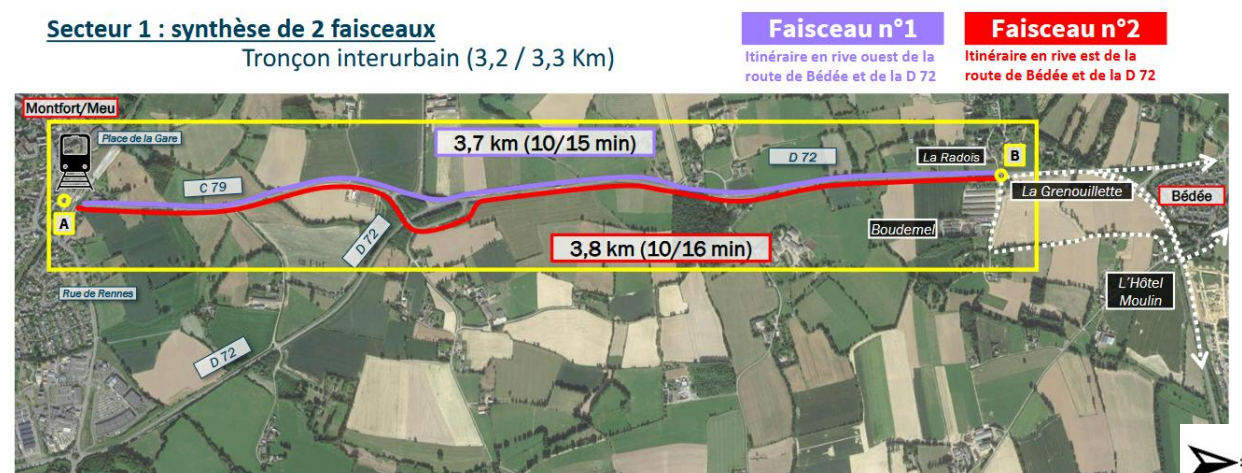
4.1. Les principaux enseignements de la concertation concernant le choix des faisceaux du projet de liaison cyclable

Méthodologie : Cette synthèse a été réalisée à partir des contributions en ligne, sur registre papier, de la contribution du Conseil Municipal des Jeunes et des comptes-rendus des ateliers agriculteurs (22 novembre 2024) et grand public (23 novembre 2024) le détail des échanges est consultable dans chacun des comptes-rendus en ligne sur la [plateforme participative du département](#).

Les contributions déposées sur les différents supports mis à disposition viennent étayer cette analyse des échanges de l'atelier. Il est à noter que le choix des faisceaux sur le secteur 2 a été bien davantage commenté en atelier et dans les contributions hors ateliers par rapport au choix sur le secteur 3.

En synthèse des résultats de cette première phase de concertation :

- Le projet de liaison cyclable et de sécurisation de la RD72 sont des projets attendus et reconnus nécessaires.
- Concernant le choix des faisceaux du **secteur 1 Bédée – Gare de Montfort-sur-Meu**, le faisceau n°1 rive ouest de la RD72 est celui qui fait le plus consensus.

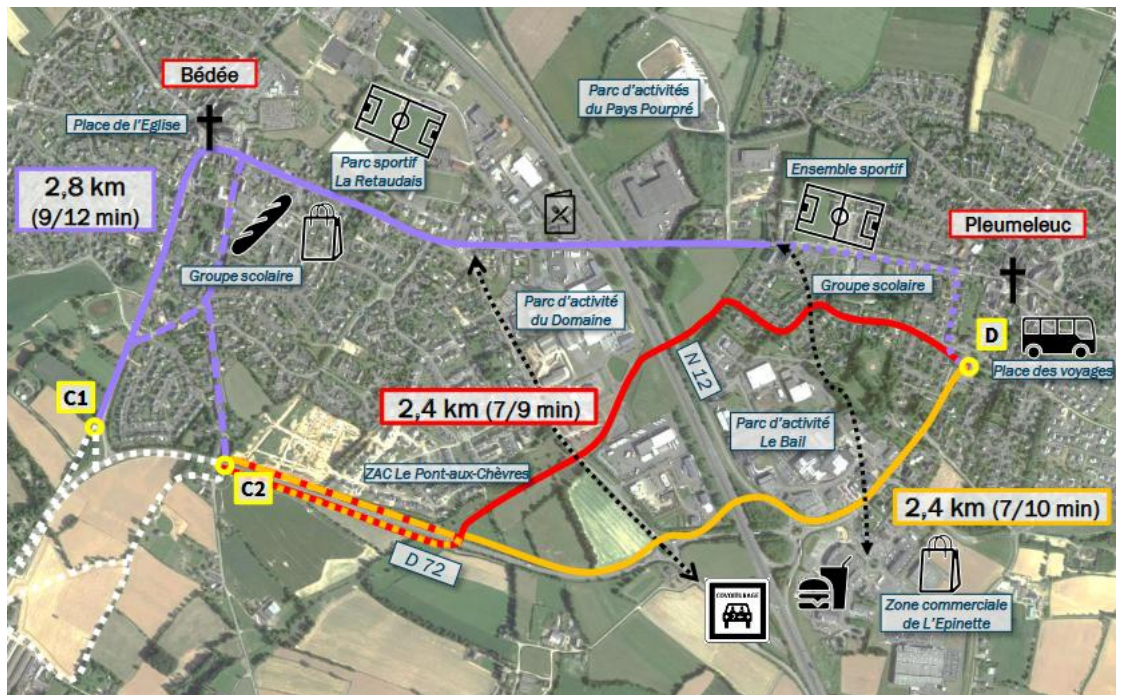


- Concernant le **secteur 2 Bédée-Pleumeleuc**, le faisceau n°1 est peu plébiscité contrairement aux faisceaux 2 et 3 avec une tendance vers le faisceau n°2 exprimé en atelier.

Faisceau n°1
Itinéraire via le centre-bourg de Bédée

Faisceau n°2
Itinéraire via la D72 et la zone commerciale de L'Épinette

Faisceau n°3
Itinéraire via la D72 et la zone commerciale de L'Épinette



Scénario 1

- ✓ Création d'un giratoire et sécurisation RD72/ Rue de Montfort
- ✓ Maintien de l'accès Métairie Neuve
- ✓ Neutralisation des intersections
- ✓ Report des accès vers des voies sur VC existantes
- ✓ Ou création de voiries communales
- Modernisation RD72 dans l'axe actuelle (élargissement de l'emprise)
- Conservation traversée agricole/pars d'incidence sur l'emprise agricole
- Desserte ou acquisition au hameau La Grenouillette



Scénario 2

- ✓ Création d'un giratoire et sécurisation RD72/ Rue de Montfort
- ✓ Maintien de l'accès Métairie Neuve
- ✓ Déconnexion rue de l'hôtel Moulin et rétablissement vers le giratoire
- ✓ Décalage de la RD72 et aménagement du carrefour de la Radois (tourne à gauche)
- ✓ Accès au hameau de la Grenouillette par le giratoire
- Conservation de l'accès par le carrefour de la Radois, conservation du hameau Grenouillette
- Délaisé agricole, encadrement du hameau de la Grenouillette
- Emprise pour la modernisation de la RD72 sur la Radois (côté Ouest)



Concernant la **sécurisation de la RD72**, un ensemble de points de vigilance et de recommandations du public ont été recueillis et la phase 2 de concertation permettra d'approfondir les différentes variantes possibles et leur articulation avec la liaison cyclable. Les participants ont préféré réserver leur jugement en attente de l'avis des habitants du hameau de la Grenouillette concerné par le scénario d'acquisition.*

Contributions hors atelier :

Le **Conseil Municipal des Jeunes de Pleumeleuc** s'est exprimé sur le choix de faisceaux pour le secteur 2 Pleumeleuc-Bédée :

Contribution CMJ « Nous pensons que sur le secteur 2 , les faisceaux 2 et 3 sont proches des commerces et plus efficace, particulièrement le faisceau 3 puisqu'il passe par les zones commerciales. De plus sa mise en place permettra de sécuriser la zone du pont fréquemment utilisée. Si cette option est prise nous pourrions aller au collège en vélo. Aussi cette option facilite l'accès à Breteil. »

77 avis ont été émis hors atelier concernant les choix de faisceaux pour le secteur 2. La large majorité concerne le choix des faisceaux sur le **secteur 2** à l'image des échanges en atelier qui ont suscité davantage de débats que pour le secteur 1 Bédée-Monfort-sur-Meu. De fait, sur ces 77 avis, seuls 2 avis concernent le secteur 1.

Les arguments, rares, en faveur du **faisceau n°1** sont exprimés selon une logique de liaison entre les bourgs de Pleumeleuc et Bédée.

Les autres faisceaux sont choisis en raison des opportunités de dessertes qu'ils offrent et en opposition au faisceau 1 qui est considéré comme moins direct pour rejoindre la gare et considéré plus dangereux.

Plusieurs avis en faveur du **faisceau n°3** sont liés au fait que ce faisceau est perçu comme permettant de résoudre la problématique du passage dangereux sous la RN12 qui est déjà emprunté à l'heure actuelle par des piétons et des cyclistes notamment pour rejoindre la zone commerciale de l'Épinette.

Les contributions libres en faveur du **faisceau n°2** est perçu opportun en tant qu'il offre l'opportunité de faciliter la liaison entre les bourgs et vers Montfort-sur-Meu et qu'il paraît plus facilement réalisable. Il s'agit également d'un faisceau perçu comme un compromis entre les opportunités de dessertes des faisceaux n°1 et n°3.

4.2. Les principaux enseignements concernant les incidences croisées des deux projets

Peu d'échanges sur l'articulation entre le projet de piste cyclable et le projet de sécurisation de la RD72 ont abouti. Il a été difficile, pour les participants, de se projeter sur un croisement de scénarios et de faisceaux. En outre, les participants perçoivent la sécurisation de la RD72 comme une solution à un certain nombre de problématiques liées à la dangerosité de la cyclabilité du secteur, en particulier le manque de visibilité, la vitesse de circulation et l'étroitesse du gabarit de la route. Sur la base des différentes contributions, des résultats du questionnaire et des échanges en atelier, l'urgence de la sécurisation de la RD72 semble donc primer sur la réalisation d'une piste cyclable, tout au moins pour ce secteur.

4.3. Recommandations adressées par le public en phase 1 pour la suite de la concertation

Bien que l'enquête et le questionnaire aient laissé une large place aux Pleumeleucois et Pleumeleucoises (2 enquêtes dans l'espace public sur 4 réalisées), il a été relevé une sur-représentation de Bédéens et de Bédéennes lors des ateliers. Une attention particulière a été portée, dans la phase 2 de la concertation, pour faciliter l'expression des points de vue des habitants de Pleumeleuc.

Néanmoins, l'initiative de la commune de Pleumeleuc de tenir un stand le 28 février appuyé à l'exposition a permis le dépôt de plusieurs contributions d'habitants qui ont permis d'affiner la connaissance des perceptions des Pleumeleucois concernant le choix des tracés.

Concernant le secteur 1, il est recommandé d'informer au plus tôt les agriculteurs ayant potentiellement des projets de haies en lien avec des mesures environnementales compensatoires, afin de suspendre la réalisation de haies qui pourraient être arrachées pour la réalisation de la liaison cyclable.

Concernant la sécurisation de la RD72, il est recommandé par les participants aux ateliers de rencontrer, le plus tôt possible, les habitants potentiellement impactés, en particulier au hameau de la Grenouillette, afin de pouvoir avancer sur le choix d'un scénario.

À la suite des ateliers, les services du Département d'Ille-et-Vilaine ont rencontré le 17 juillet 2025 les propriétaires et occupants du hameau de la Grenouillette. L'ensemble des propriétaires ont accepté de vendre ce qui a permis de faire avancer le projet sans passer par une procédure d'expropriation.

Les discussions avec les riverains de trois habitations à La Grenouillette ont permis de consolider la continuité du tracé du faisceau n°1 en rive Ouest de la RD72 à la hauteur de ce hameau, grâce à une procédure en cours d'acquisition de ces habitations.

5. SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS DU PUBLIC DE LA PHASE 2

5.1. Atelier du 29/11/2025 in situ Bédée – voir Compte-rendu détaillé en annexe

Participation :

- 6 personnes au titre de usagers et usagères / riverains et riveraines,
- 3 élus locaux.

Description des tracés des micro-variantes présentée à la concertation :

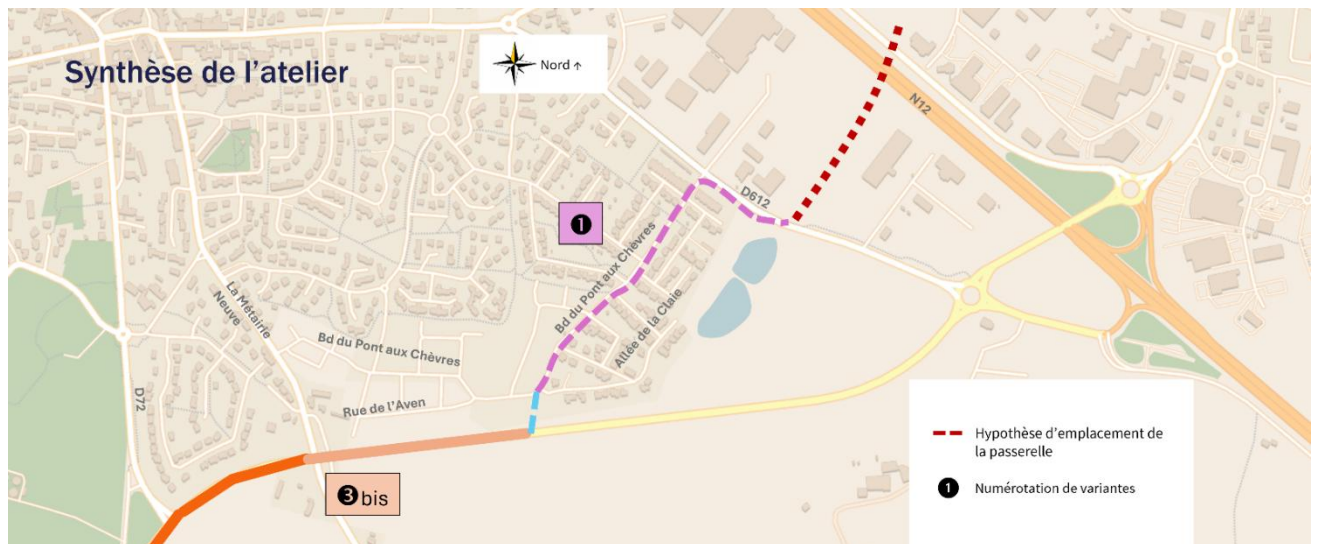
- En rose- micro -variante 1, l'itinéraire sur le Boulevard du Pont aux Chères
- En vert - micro variantes 2 et 2 Bis, l'itinéraire à travers les bassins de rétention et l'allée de la Claie,
- En bleu- micro variantes 3 et 3 Bis, l'itinéraire sur la rue de l'Aven et le long du merlon de la RD69



Concernant les secteurs 2 et 3 présentés au débat, le trajet qui fait le plus consensus est le suivant :

La vélorue par le Boulevard du Pont-aux-Chèvres nécessitera une adaptation du plan de circulation pour faire ralentir les véhicules motorisés et diminuer le trafic.

Un cheminement par l'Allée de la Claie reste une hypothèse intéressante pour les participants mais à étudier auprès des riverains et riveraines.



5.2. Atelier du 29/11/2025 in situ Pleumeleuc – voir Compte-rendu détaillé en annexe

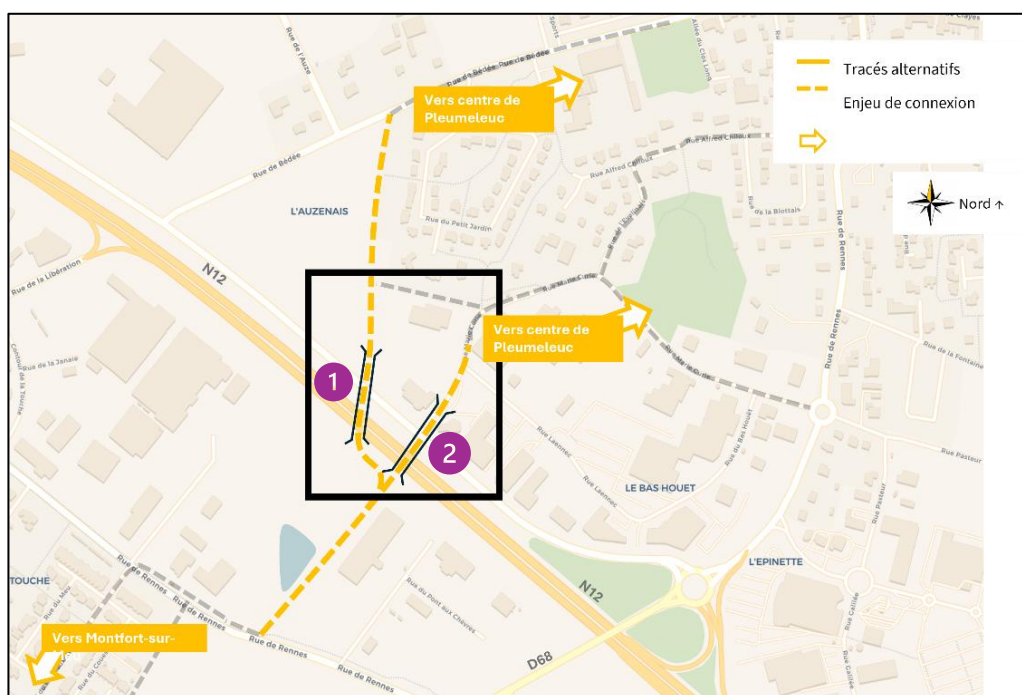
Description des tracés des micro-variantes présentée à la concertation :

- En orange- micro- variante 1, l'itinéraire Place des Voyages <> Alfred Chiloux <> Evelinais,

- En bleu – micro- variante 2, l’itinéraire Parc de l’Eveliniais <> Rue de Rennes <> Place des Voyages,
- En violet, les zones partagées par les 2 itinéraires (passerelle, Laënnec, Place des Voyages).



Pour la passerelle, 2 emplacements sont envisagés :



Ces deux solutions d’implantation doivent permettre de relier la Place des Voyages et d’offrir une connexion vers la zone industrielle de l’Épinette.

Dans les deux cas, des participantes insistent sur la nécessité d’avoir une passerelle en pente la plus douce possible et d’anticiper le double usage piétons et vélos.

Pour le projet du Département d’Ille-et-Vilaine de liaison cyclable entre Pleumeleuc, Bédée et Montfort-sur-Meu, les participantes et participants à l’atelier ont considéré les aménagements suivants comme étant les plus attractifs :

- **La micro-variante 1 par la Rue Alfred Chiloux a suscité la préférence générale des participants.**
Cependant, si cette micro-variante est choisie, il faudra que la commune de Pleumeleuc solutionne à terme la question de l'accès à la Zone de l'Épinette depuis la Place des Voyages, sans nécessité de passer par le Parc de l'Evelinai. Elle le pourra notamment via le Schéma Directeur des Mobilités Actives qui s'articule au projet de piste cyclable départemental.
- **L'implantation 1 de la passerelle de franchissement par la parcelle communale côté champs (éco-pâturage) emporte la préférence des participants et participantes.** La concertation à venir auprès des entreprises permettra d'ajuster et d'affiner le projet d'implantation.

5.3. Rencontres avec les entreprises

A l'instar des ateliers in situ où les riverains se sont exprimés, des rencontres ont permis des discussions bilatérales avec des entreprises limitrophes et pouvant être impactées par le projet.

Il s'agit des entreprises BD AGRI, SOFRIOLOG sur le parc d'activité Le domaine sur Bédée, d'une part et d'autre part sur Pleumeleuc avec Les Transports Mesguen sur le parc d'activité La Touche et CNR Construction, Synthèse élevage et LOGICAL sur le parc d'activité Le Bas Houët.

Les entreprises apprécient le développement d'un tel réseau cyclable en toute sécurité et sont favorables au projet qui permettraient de développer la pratique du vélo par leurs salariés.

En compatibilité avec le type d'activités exercées et en projet, les responsables des entreprises admettent une préférence pour une implantation de la passerelle et de ses rampes selon :

- L'itinéraire de la piste depuis la rue de Rennes sur Bédée vers la passerelle en limite de propriété des entreprises de BD AGRI- SOFRIOLOG et Les Transports Mesguen
- L'implantation 1 de la passerelle de franchissement par la parcelle communale côté champs (éco-pâturage)

5.4. Enquêtes origine-destination par questionnaires et interview des piétons / trottinettes voir Compte-rendu détaillé en annexe

Une étude de type enquête par interview des piétons/trottinettes a été lancée pour bien comprendre les usages et motifs de ces déplacements sous le pont de la RN 12 par le giratoire RD68/RD72. Elles se sont déroulées les 27 et 28 juin, 15 octobre et 7 novembre 2025.

Au total, 110 personnes ont été recensées et 65 enquêtées.

Les usagers sont majoritairement à pied avec une proportion de 88% à pied pour 12% de trottinettes.

Au regard des motifs (deux sens confondus), de nombreux pôles générateurs sur la commune de Pleumeleuc entraînent des déplacements depuis Bédée de personnes à pied ou en trottinette :

- Achats/commerces (principalement Leclerc) : 25%
- Sport (complexe sportif et Basic Fit) : 19%
- Restaurants/Bars : 17%

Les usagers se sont principalement rendus ou étaient à Bédée pour :

- Domicile : 53%
- Commerces/services : 17%
- Visite à une personne : 13%

Parmi les personnes interrogées, 57% font régulièrement (au moins une fois par semaine) le trajet Bédée ↔ Pleumeleuc et 85% font le même trajet en sens inverse.

CONCLUSION SUR LE DEROULEMENT DE LA CONCERTATION

Conformément à la stratégie de la concertation adoptée par délibération le 26 août 2024, ce bilan global permet d'apprécier les éléments suivants :

- Les modalités de la concertation ont été bien respectées,
- Le taux de participation conclue sur l'intérêt porté de ce projet auprès des habitants, riverains et utilisateurs,
- La procédure de la concertation se montre comme une véritable aide à la décision auprès des élus.